



Dossier d'enquête publique relatif à la modification n° 6 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Thionville

SOMMAIRE

Pièce n° 0 : Sommaire

I. Pièces du Plan Local d'Urbanisme – modification n°6

Pièce n°1 : Notice de présentation

Pièce n°2 : Règlement du Plan Local d'Urbanisme de la commune

Pièce n°3 : Règlement graphique : plan de règlement planche 1 1/10000

Pièce n°4 : Règlement graphique : plan de règlement Elange – Veymerange - Volkrange
1/2500

Pièce n°5 : Règlement graphique : plan de règlement Thionville – Centre 1/2500

Pièce n°6 : Règlement graphique : plan de règlement Oeutrange 1/2000

II. Avis des organismes consultés

Pièce n°7 : Avis des personnes publiques associées

Pièce n°8 : Avis de la MRAE

III. Pièces administratives relatives à la procédure

Pièce n°9 : Décision n°E25000022/67 de désignation du commissaire enquêteur du 7 mai 2025 – 1^{ère} vice-président du tribunal administratif de Strasbourg

Pièce n°10 : Arrêté n°2025-007-SUN du 22 décembre 2025 prescrivant l'enquête publique relative à la modification n°6 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Thionville

Pièce n°11 : Arrêté n°2026-001-SUN du 12 janvier 2026 décidant de suivre l'avis conforme de la MRAE du 8 décembre 2025 dispensant d'enquête environnementale le projet de 6ème modification du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Thionville